

ACTE DE NOUVELLE CONCESSION

Concession n° : 6/J/8

Le maire de la commune de Corbas

Vu la demande présentée par Mme FÉRAUD Christiane, domiciliée 6 allée Maryse Bastié 69960 Corbas, et souhaitant obtenir une concession dans le cimetière de Corbas.

Il est accordé une concession trentenaire dans le cimetière de Corbas au nom de Mme FÉRAUD Christiane à l'effet d'y fonder la sépulture restreinte indiquée:

Monsieur FÉRAUD Jacques né le 24/05/1949

Madame MENU Christiane, Jeanne, Lucette épouse FÉRAUD née le 18/08/1952

Cette concession est accordée à titre de concession nouvelle pour une durée de trente ans prenant effet le 23 avril 2025 et expirant le 23 avril 2055.

La concession est accordée moyennant la somme de neuf cent cinquante Euros, qui a été versée au Trésor Public.

Un exemplaire du présent acte sera adressé au titulaire de la concession.

FÉRAUD Christiane



Le 23 avril 2025

Le maire

